



Attribué à l'entreprise

**HORAO**  
2100, Route De Morières  
84000 Avignon

*Les dirigeants ou collaborateurs de l'entreprise ont  
acquis les compétences nécessaires à la conception et l'installation d'une signalétique  
d'accessibilité, dans le cadre de la loi du 11 février 2005  
en faveur du handicap et en application du Référentiel de bonnes pratiques  
BP P96-104 « Accessibilité aux personnes handicapées - signalétique  
de repérage et d'orientation dans les Etablissements recevant du public »*

Ce programme de formation est préparé et validé par  
la commission signalétique de FESPA France

Cachet de FESPA France

Le 15 décembre 2023